

Comment le désordre stratégique français dans la Grande Guerre aboutit à une paix bâclée

Auteur : LCL Franc

Publié dans *Le Casoar*.



Cliché : DR

S'il est établi en principe depuis Clausewitz que le commandement militaire soit subordonné au pouvoir politique, cette règle a un corollaire : en temps de guerre, le commandement militaire est pleinement responsable de la conduite des opérations, alors que le pouvoir politique, quant à lui, l'est de la conduite générale de la guerre, distinguant entre stratégie opérationnelle et stratégie générale. C'est notamment lui qui fixe les buts de guerre¹. Lorsqu'on se reporte à la situation de la France durant le Premier conflit mondial, on est forcé de constater que ce principe a été écorné et que, faute de directives précises, le commandement, incarné dans le Grand Quartier Général (G.Q.G.), notamment sous

le commandement du général Joffre, a été forcé de se fixer lui-même le cadre dans lequel l'action militaire devait s'inscrire. Ceci n'est pas du à la nature des institutions qui n'est pas en cause, mais aux conditions même d'entrée en guerre, à la définition pour le moins floue des buts de guerre affichés par le Gouvernement, ainsi qu'à la pratique gouvernementale. Les conséquences en seront funestes : outre une omnipotence initiale du G.Q.G. que les gouvernements successifs s'efforceront de réduire, de nature à entraîner des malentendus entre le commandement et le pouvoir, surtout, l'absence de politique claire et affichée ouvrira un boulevard au président Wilson sur les positions duquel le gouvernement français sera bien forcé de s'aligner à compter du début de l'année 1918, ce qui conduira aux désastreux traités de 1919 et de 1920.

L'entrée en guerre de la France est due, tout le monde en convient, à la rigidité des accords internationaux qui la lient à ses alliés, notamment russe. Même s'il semble que le Président Poincaré, alors en visite à Saint Petersburg au moment de la crise austro-serbe, n'ait pas fait beaucoup d'efforts pour modérer son allié russe et tenter ainsi de circonscrire la crise de juillet 1914 au niveau régional, rien n'indique que face à la volonté autrichienne, assurée du soutien allemand, ces efforts aient pu être couronnés de succès. Ces rigidités et ces automaticités se retrouvent à un degré encore exacerbé dans les mesures militaires de montée en puissance et de mise sur pied des forces : le cycle : mise en alerte - couverture - mobilisation - concentration correspond dans chaque pays à une succession de mesures identifiées qui s'emboîtent les unes dans les autres selon un mécanisme très précis. Si bien que lorsqu'un pays cherche à prendre des mesures conservatoires visant à préserver sa

¹ On dirait de nos jours l'effet final recherché au niveau politico stratégique, l'EFR.

liberté d'action en cas d'aggravation de la tension internationale, il se pose ipso facto en position d'agresseur vis-à-vis de son interlocuteur. C'est à ce « jeu » destructeur que se sont livrés mutuellement les états-majors centraux russes et allemands au paroxysme de la crise à compter du 28 juillet : chaque mesure, même préventive, prise par la *Stawka*² entraînait automatiquement une surenchère de la part de son homologue allemand. De ce « jeu », les politiques en sont pratiquement exclus, les impératifs militaires primant au risque de se trouver surclassé par un adversaire potentiel dès lors qu'il aurait pris de l'avance dans ses mesures de mobilisation et de concentration. C'est la raison pour laquelle le 31 juillet, Joffre a mis toute son autorité dans la balance pour obtenir du ministre de la Guerre, Messimy, la signature sans attendre du décret de mobilisation.

Ce faisant, d'entrée de jeu, nolens volens, même si c'est l'Allemagne qui a déclaré la guerre à la France le 3 août, celle-ci se retrouvait dans cette situation en position de défenseur objectif de la cause serbe, voire de la Grande Serbie.

Ceci posé, quels étaient ses buts de guerre ? Outre le retour dans le giron national des « provinces perdues », la France, au moins en 1914, n'en n'avait pas. Même le retour de Delcassé au Quai d'Orsay dans le cadre du gouvernement d'Union sacrée ne permettra pas de se poser la question du futur ordre européen à l'issue de la guerre, ce qui constitue le véritable enjeu du conflit, et non la destinée de Metz et Strasbourg.

Faute de cette vision d'ensemble dès le stade initial du conflit, la politique française se révélera vite illisible, incohérente et souvent en contradiction avec ses alliés.

Tout d'abord, le Quai d'Orsay n'hésite pas à donner comme consigne à son ambassadeur à Saint Petersburg,

Paléologue, d'apporter la caution française à la volonté russe de s'emparer des Détroits, tout en sachant fort bien que le *Foreign office* y est farouchement opposé et qu'il ne démordrait pas de leur internationalisation. Première lézarde dans une alliance qui en verrait beaucoup d'autres.

Le cas le plus typique de l'inconstance de la position française se révèle dans les folles promesses consenties à l'Italie pour la faire entrer en guerre : pour désolidariser totalement l'Italie de la Triplice et l'entraîner dans le camp de l'Entente, la France promet à l'Italie le Trentin et Trieste, ce qui demeure raisonnable, mais également la côte dalmate de Fiume à Split, ce qui ne l'est plus du tout. C'est en contradiction flagrante avec l'aspiration de Belgrade d'un accès à la mer Adriatique qui lui avait été refusé en 1913 par la création de l'Albanie. Même hors de l'hypothèse maximaliste d'une « Grande Serbie », cette promesse qui s'affranchit totalement du sentiment national croate³ s'oppose également au projet d'un éventuel regroupement des Etats slaves du sud au sein d'une confédération ou fédération yougoslave. Par son inconséquence, la politique française aboutit à dresser à terme deux de ses alliés l'un contre l'autre. En outre, Paris n'exerce aucune pression sur son allié serbe pour l'inciter à un compromis avec la Bulgarie au sujet de la Macédoine : face à l'intransigeance serbe, Sofia, pourtant allié traditionnel de Saint Petersburg, rejoint les rangs de la Triplice qui devient alors Quadruplice. Prise en tenaille, la Serbie subit l'invasion de son territoire à l'automne 1915, son armée étant contrainte à une pénible retraite à travers le Kosovo et l'Albanie, pendant que Sarrail, nouveau commandant à Salonique, sans directives, ne dispose pas d'effectifs suffisamment importants pour lui apporter un soutien efficace et se trouve empêtré à la fois dans

² Grand Etat-major impérial russe.

³ Bien existant dans cette possession hongroise (et non pas autrichienne comme on le dit trop souvent). Ce sentiment national remonte à l'époque

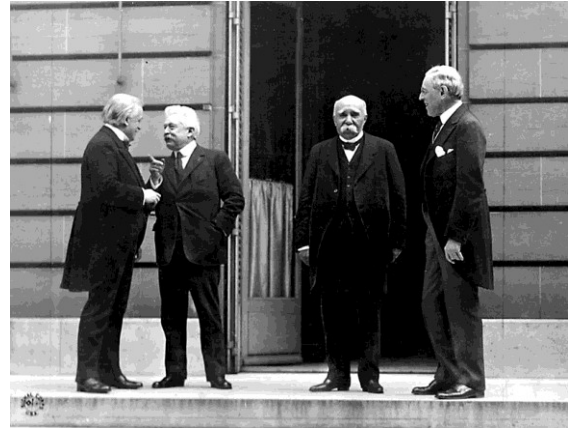
napoléonienne où avait alors été constituées les Provinces Illyriennes, justement pour interdire l'accès de l'Adriatique à l'Autriche.

les avatars de la politique grecque et dans de graves dissensions interalliées : pour les motifs exposés plus haut, lors de la catastrophe serbe, l'armée italienne demeure l'arme au pied et refuse d'esquisser le moindre acte de soutien au profit le l'« allié » serbe.

Un an plus tard, lorsque se posera la question de l'entrée en guerre de la Roumanie, les mêmes atermoiements et incohérences se renouvelleront : au lieu de coordonner celle-ci avec la situation militaire sur le terrain, de nombreuses semaines seront perdues et, en juillet 1916, l'occasion d'une offensive conjointe, roumaine débouchant du nord et alliée débouchant de Salonique, prenant la Bulgarie en tenaille sera passée et, livrée à elle-même, la Roumanie sera écrasée par Falkenhayn.

Cette absence de vision stratégique à long terme visant à définir l'équilibre européen qui devrait sortir de la guerre éclate au grand jour fin 1916, lorsque Wilson, cherchant à s'interposer, demande à chacune des puissances d'exposer ses « buts de guerre ». La réponse française ne sera pas d'essence gouvernementale, mais sera l'œuvre de Berthelot, chef de cabinet d'Aristide Briand, chef du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères : à côté de la restauration de la Belgique, de la Serbie et du Monténégro, de la restitution des provinces et territoires arrachés aux Alliés, on trouve les notions de « respect du droit des nationalités », de « justes réparations », de « libération », d'« affranchissement », de « libre circulation ». Aucune vue d'ensemble d'un nouvel ordre européen ou même mondial. Et pour cause, la France n'en avait aucune. Après avoir multiplié les incohérences diplomatiques dans les deux premières années du conflit, la France se trouve pratiquement sans voix lorsqu'un neutre, certes puissant, lui demande d'exprimer ses buts de guerre. Obnubilée par un démantèlement possible de l'Autriche Hongrie, a minima

l'indépendance des minorités slaves, la France, en partie par anticléricalisme primaire, ne donnera pas suite voire torpillera la tentative de paix séparée autrichienne ou la médiation du Vatican.



Cliché : DR

Et c'est ainsi que, faute d'avoir été en mesure d'exprimer à temps de réels buts de guerre et de s'y tenir par une diplomatie active et cohérente, la France s'est trouvée obligée de ratifier, à travers les traités de 1919, une « paix américaine », pax americana ne se justifiant d'ailleurs nullement par le poids réel des forces armées américaines au sein de la coalition victorieuse : seulement une quinzaine de divisions américaines se trouvaient réellement engagées sur le front français aux côtés de quatre vingt dix françaises et d'un peu moins de soixante dix britanniques. L'aura dont a pu bénéficier Wilson ne se justifie que par l'absence de position clairement affichée par les Alliés : outre les incohérences françaises évoquées *supra*, les Britanniques ne portent de l'intérêt qu'à la sécurité de leurs lignes de communication impériales et les Italiens commencent à percevoir que les promesses qui leur ont été faites pour leur entrée en guerre ne sont en réalité que des mirages.

C'est donc ainsi qu'alors que les traités de Westphalie avaient assuré un équilibre européen durant cent trente ans, que le traité de Vienne avait mis sur pied un « concert européen » qui a fonctionné jusqu'à ce que

Bismarck ne le démantèle avec l'accord passif de Napoléon III pour en reconstruire un semblable, mais sans la France, les traités de 1919 quant à eux n'ont assuré que vingt ans d'« armistice » entre les deux phases d'une nouvelle guerre de Trente Ans.